

# Formation Le Document Unique

**Objectifs :** Connaître les enjeux et bonnes pratiques de la prévention en entreprise Acquérir la méthodologie d'évaluation des risques du Document unique

**Compétences visées :** - Maîtriser les enjeux et bonnes pratiques de la prévention  
- S'approprier la méthode d'évaluation des risques du Document Unique  
- Définir et mener un plan d'actions d'amélioration de la prévention

**Durée :** 2 jour(s) (14 heures)

**Public :** animateur santé et sécurité, Membre CSE, Manager, Responsable d'établissement, ...

**Méthode pédagogique :** Alternance d'exposés et de mises en pratique :

- Réaliser, à partir de la grille d'audit, l'évaluation des risques de l'ensemble des services de l'entité, la retranscrire dans un Document Unique et proposer des mesures de prévention dont les formations nécessaires en Prévention afin de respecter le code du travail.

**Modalités d'évaluation :** Un formulaire d'auto-évaluation proposé en amont de la formation nous permettra d'évaluer votre niveau et de recueillir vos attentes. Ce même formulaire soumis en aval de la formation fournira une appréciation de votre progression.

Des exercices pratiques seront proposés à la fin de chaque séquence pédagogique pour l'évaluation des acquis.

En fin de formation, vous serez amené(e) à renseigner un questionnaire d'évaluation à chaud.

Une attestation de formation vous sera adressée à l'issue de la session.

Trois mois après votre formation, vous recevrez par email un formulaire d'évaluation à froid sur l'utilisation des acquis de la formation.

**Accessibilité :** Vous souhaitez suivre notre formation Le Document Unique et êtes en situation de handicap ? Merci de nous contacter afin que nous puissions envisager les adaptations nécessaires et vous garantir de bonnes conditions d'apprentissage

**Tarifs :**

- Présentiel : 1100 € HT
  - Distanciel : 1000 € HT
- (-10% pour 2 inscrits, -20% dès 3 inscrits)

**Option(s) :**

- Forfait déjeuners : 50 € HT

## Nos prochaines sessions

### Distance

du 1 au 2 décembre 2025  
du 1 au 2 juin 2026

**Lyon**

du 8 au 9 septembre 2025  
du 23 au 24 mars 2026

**Paris**

du 29 au 30 septembre 2025  
du 7 au 8 avril 2026

**Toulouse**

du 3 au 4 novembre 2025  
du 4 au 5 mai 2026

**Programme :****- La prévention en entreprise**

- Les enjeux de la prévention
- Les responsabilités pénales du chef d'entreprise et des salariés
- Les obligations de l'employeur et des salariés
- La faute inexcusable de l'employeur ou de ses préposés
- L'aide à l'employeur pour gérer la santé et la sécurité au travail
- Les valeurs de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les documents de l'entreprise :
  - Rapport annuel de prévention
  - Rapport annuel d'activité du médecin
  - Registre des dangers graves et imminents
  - Registre en santé et sécurité au travail
  - Fiche de risque professionnel
  - Programme annuel de prévention
- Les acteurs de la prévention en entreprise
- Les interlocuteurs externes à l'entreprise

**- Les dangers et les risques**

- La définition du danger, du risque et du dommage
- L'exposition
- L'étude de situations à risques
- Le danger grave et imminent
- Comment agir sur les risques ?

- L'évaluation des risques : méthodologie du Document Unique
- La vision globale
- Les bonnes pratiques de prévention

*Date de dernière modification : 3 juillet 2025*